Revenu agricole plus faible

NOUVELLE MÉTHODE DE CALCUL Agroscope calcule les revenus des agriculteurs à l'aide d'une nouvelle méthode représentative. Avec le nouvel échantillon aléatoire utilisé par le Dépouillement centralisé des données comptables, le revenu agricole recule de 7 % et le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale de 21 %, comme le montre une comparaison des méthodes réalisée pour l'année 2014.

Daniel Hoop

Markus Lips

Pour déterminer la situation économique des exploitations agricoles, Agroscope réalise chaque année une analyse basée sur les données comptables.

Sélection aléatoire Jusqu'en 2014, Agroscope dépouillait les données comptables d'environ 2500 exploitations de référence. Pour améliorer la qualité statistique, Agroscope a créé au cours des dernières années un échantillon aléatoire *(lire encadré)*. Cet échantillon est représentatif. Il rend nettement mieux compte de la situation dans l'ensemble de la Suisse.

Autres modifications Outre la sélection aléatoire des exploitations, trois autres modifications ont été apportées au système de relevé des données.

1. Simplification du relevé des données pour les exploitations et les fiduciaires: Au lieu de la comptabilité d'exploitation, on utilise désormais la comptabilité financière telle qu'elle est établie pour les impôts.
2. Modifications comptables: Dans le nouveau système, les cotisations de l'employeur pour le 1er et le 2e pilier de la main-d'œuvre familiale sont imputées à l'exploitation. Il s'ensuit une baisse du revenu agricole. De plus, la famille du chef d'exploitation paie désormais à l'exploitation comme loyer de son logement non plus la «valeur locative calculée en fonction des coûts», mais la valeur locative fiscale. Cette baisse purement arithmétique des recettes de l'exploitation provoque également une baisse du revenu agricole.
3. La taille minimale de l'exploitation pour la participation au relevé a été modifiée. La taille moyenne des exploitations prises en considération a par conséquent augmenté.

Baisse du revenu Pour quantifier l'effet du nouvel échantillonnage, on a comparé l'estimation du revenu au moyen de la nouvelle méthode et l'estimation basée sur les exploitations de référence. Ce qui n'était possible que pour l'année comptable 2014. Pour cette année-là, le revenu agricole moyen au niveau national est estimé à 63 100 francs avec la nouvelle méthode au lieu de 67 800 francs, soit une réduction de 7 %. Cette évolution s'explique principalement par les modifications comptables exposées plus haut.

Le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale est calculé sur la base du revenu agricole, dont on déduit, au titre de la rémunération du capital propre, le montant correspondant à l'intérêt versé sur les obligations à dix ans de la Confédération. Le résultat ainsi obtenu est alors divisé par le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale travaillant à plein temps. Avec la nouvelle méthode, l'estimation du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale indique un montant de 41 690 francs, contre 52 830 francs avec l'ancien système, soit une baisse de 21 %. Ce recul est principalement imputable au fait que l'échantillon aléatoire comprend davantage d'unités de main-d'œuvre familiale que les exploitations de référence.

Impact différent Alors que les estimations mentionnées plus haut concernent l'ensemble de la Suisse, les résultats des trois régions de plaine, des collines et de montagne sont très différents. S'agissant du revenu agricole, l'écart entre les deux méthodes (mesuré pour la région de plaine) se situe à –4 % (75 400 fr. au lieu de 78 100 fr.) et pour la région de montagne à –5 % (50 900 fr. au lieu de 53 200 fr.). Ces écarts sont nettement moins marqués que celui constaté pour la région des collines, qui atteint –12 % (57 400 fr. au lieu de 65 300 fr.). La nouvelle méthode d'échantillonnage creuse par conséquent l'écart entre région de plaine et région des collines, alors que les régions des collines et de montagne se rapprochent. On constate le même phénomène en ce qui concerne le revenu du travail. La réduction due au changement de méthode est nettement plus forte dans la région des collines, avec –27 % (désormais 37 700 fr. au lieu de 51 500 fr.), que dans la région de plaine (–18 %, 52 100 fr. au lieu de 63 600 fr.) et la région de montagne (–17 %, 31 900 fr. au lieu de 38 200 fr.).

Que rapporte une participation?

La prochaine campagne de recrutement, au cours de laquelle des exploitations seront de nouveau choisies de façon aléatoire, démarre en novembre 2016. Mandaté par Agroscope, l'Institut LINK de recherche marketing et sociale prendra contact par téléphone avec des exploitations sélectionnées au hasard. Plus le nombre d'exploitations participant à l'enquête est élevé, mieux la situation économique de l'agriculture pourra être évaluée avec précision.

Les données à fournir englobent les chiffres clés de la comptabilité financière. Chaque exploitation participante est dédommagée financièrement pour avoir confié ses données et reçoit un rapport écrit personnalisé présentant sa situation économique comparée à celle d'exploitations similaires. Le dépouillement des données comptables permet aux chefs d'exploitation d'identifier les atouts et les faiblesses de leur exploitation. Vous trouverez des informations complémentaires concernant l'enquête sur *www.situationdurevenu.ch*.

Types d'exploitations Pour le dépouillement, les exploitations sont subdivisées en onze types différents. Ces types sont touchés très différemment par le changement de méthode *(voir graphique)*. Cela est dû au fait que l'impact des trois modifications mentionnées ci-dessus diffère selon les types d'exploitation. L'estimation du revenu agricole pour l'année 2014 donne ainsi un résultat plus élevé pour trois types d'exploitations: «grandes cultures» (+23 %), «bovins mixtes» (+29 %) et «chevaux/ovins/caprins» (+51 %). Cette augmentation est due en partie aux exploitations de plus grande taille prises dans l'échantillon. Alors que l'estimation du revenu agricole ne diffère que de façon minime pour les exploitations de cultures spéciales, elle baisse dans une proportion pouvant atteindre –20 % (type «vaches laitières») pour les six autres types d'exploitations. En ce qui concerne le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale, le nouveau mode d'échantillonnage a un impact négatif sur neuf types d'exploitations (jusqu'à –31 % pour le type «combiné vaches laitières/grandes cultures»). Seuls les types «bovins mixtes» (+4 %) et «chevaux/ovins/caprins» (+30 %) affichent une augmentation due au changement du mode d'échantillonnage.

Graphique: **Comparaison des revenus agricoles sur la base des deux méthodes (année 2014)**

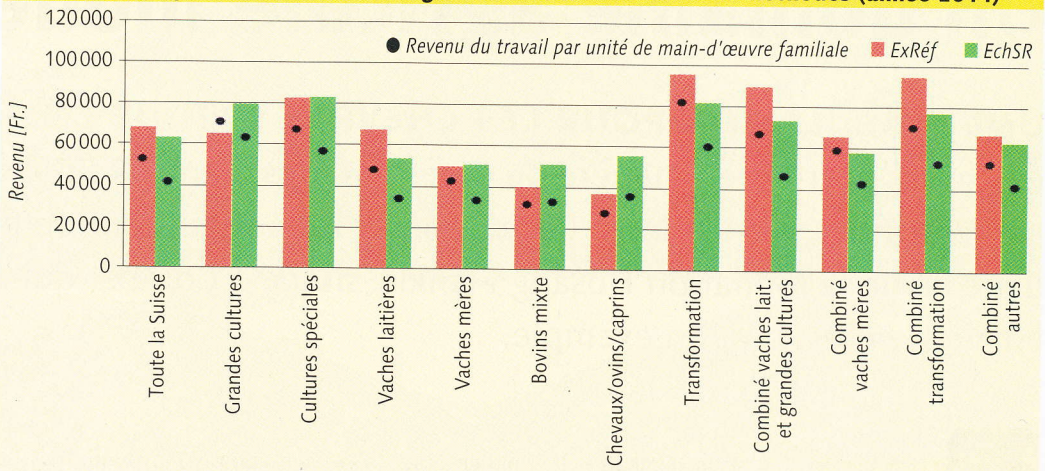

Une autre image de l'agriculture Le nouvel échantillonnage modifie l'image de la situation économique de l'agriculture suisse. Les revenus réalisés sont nettement plus faibles qu'on le supposait jusqu'ici, d'où l'importance de veiller aux critères de rentabilité. ■

Auteurs Daniel Hoop, Dépouillement centralisé des données comptables, et Markus Lips, responsable du groupe de recherche Economie d'entreprise d'Agroscope.

INFOBOX
www.ufarevue.ch 9 · 16

Annonce